

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE

AVIS n°2010-02

Date : 03/11/2010

Mise en place d'un protocole de contrôle du Rat noir sur la Réserve National Naturel de M'Bouzi.

Vote : unanimité

Une action en grande échelle est à ce jour impossible, car très coûteuse et difficile à mettre en œuvre. De plus, il apparaît peu opportun de mettre en œuvre une telle action tant que persiste l'apport de nourriture pour les makis qui favorise le maintien de la population des rats (recolonisation depuis Grande Terre). L'objectif du plan est donc de contrôler dans un premier temps la population de rats noirs sur des zones de nidifications des oiseaux.

Avis n°2010-02 :

L'avis du CSPN est favorable à la mise en place du protocole de contrôle du Rat noir sur la Réserve National Naturel de M'Bouzi.

Le Président du CSPN



CHAMSSIDNE Houlam